



## Charte de la Donnerie « Prenons Le Temps »

En participant à la Donnerie...

...En tant que **donneur**, je m'engage à :

- Déposer des objets **propres et en bon état** :
  - Objets et meubles : facilement transportables.
  - Appareils : uniquement en état de marche.
  - *Le comité se réserve le droit de refuser des objets qui ne répondraient pas aux critères qu'il a fixés (propreté, état de marche,...)*
  - Nous n'acceptons pas les vêtements, les livres, les cassettes VHS et denrées alimentaires.
- Rendre les objets non acceptés par le comité d'organisation, au moment du dépôt

... En tant que **preneur**, je m'engage à :

- N'emporter que ce qui peut réellement me servir et sans but lucratif.
- Ne pas contester un objet à une personne qui l'a préalablement choisi.
- Ne pas emporter des parties d'objet : uniquement dans leur intégralité.
- Apporter mes sacs pour emporter mes objets

Vous n'êtes pas obligés de donner pour recevoir...

*Cette manifestation (de particulier à particulier) est organisée par des citoyens bénévoles de Woluwe-Saint-Pierre (Prenons Le Temps, projet de Quartier Durable) dans un but de solidarité et d'anti-gaspillage.*

*Ils veilleront à la qualité des objets déposés.*

*La Donnerie n'est pas accessible aux brocanteurs.*

Merci pour votre collaboration !